



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020

Membres présents :

Mesdames Allain, Faget et Michaud, représentantes des parents d'élèves,
Mesdames Longin, Gavrilova, Bouchet, Ruffino, Garcia et Grolier, enseignantes,
Messieurs Fuscien, Soubiran et Faure, enseignants,
Monsieur Aubry, directeur.

Membres excusés :

Madame Lefebvre, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Monsieur Buisson, DDEN, M. Ségart, Directeur de l'Enseignement, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Secrétaire de séance : Mme Bouchet

Ordre du jour :

- approbation du précédent procès-verbal
- vote du règlement intérieur du conseil d'école
- vote du règlement intérieur de l'école et présentation des différents protocoles annexés
- bilan de rentrée ; avenant du projet d'école
- sécurité, travaux et équipements
- questions diverses.

1. Approbation du précédent procès-verbal par l'ensemble des membres du conseil d'école

2. Règlement intérieur du conseil d'école

Le document est adopté à l'unanimité par les membres présents.

3. Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est rédigé à partir du règlement type des écoles maternelles et élémentaires publiques du Cher. Des modifications du règlement ont été effectuées, concernant la mise en application du protocole sanitaire du 9 novembre 2020 et la nécessité de faire des entrées et sorties échelonnées. Néanmoins, les élèves rentrant seuls quittent l'école aux horaires habituels.

Le règlement modifié et ses annexes (charte de la laïcité, charte internet, prévention du harcèlement entre élèves, protocole sanitaire signé par l'IEN) sont adoptés à l'unanimité par les membres présents.

Le règlement intérieur de l'école, voté par le conseil d'école du 12 novembre 2020, sera accessible sur le blog de l'école, ainsi que sur le panneau d'affichage. Une version numérique par courriel ou une version papier sera transmise sur demande des familles.

Les familles recevront un coupon papier, qu'ils voudront bien signer, attestant, ainsi, avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école.

4. Bilan de rentrée scolaire ; avenant du projet d'école

L'école compte 7 classes pour 168 élèves.

Mesdames Ruffino, Garcia, Grolier et Monsieur Faure ont rejoint l'équipe enseignante.

Madame Pailler, EAS-H est présente dans une classe au côté d'enfants handicapés.

Élections des représentant.e.s de parents d'élèves :

Cette année les votes ont été entièrement réalisés par courrier.

La participation a été de 54,65%, soit un taux plus élevé que l'année dernière (45,64%). Cette augmentation est constatée depuis plusieurs années.

La liste présentée par les parents non constitués en association obtient les 7 sièges à pourvoir. L'équipe enseignante remercie les parents engagés.

Les élèves ont élu leurs délégué.e.s. Ces derniers participeront aux conseils des enfants organisés tout au long de l'année. Plusieurs projets motiveront les débats pour améliorer la vie de l'école ...

Evaluations nationales CP et CE1 :

Ces évaluations obligatoires permettent de repérer les élèves en difficultés mais les résultats doivent être corrélés aux observations faites en continue dans la classe.

Les résultats des élèves sont conformes à ceux des années précédentes.

Le confinement aura eu un impact sur le travail des élèves de CE1, notamment au niveau des techniques opératoires et de la lecture. Cependant, peu d'élèves se retrouvent réellement en grande difficulté.

Des aménagements afin de tenir compte de l'hétérogénéité des élèves sont mis en place par les enseignants.

L'avenant du projet d'école a été validé par Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Les activités pédagogiques complémentaires sont proposées pendant la pause méridienne. Elles permettent d'apporter une aide aux apprentissages en lecture.

Les familles sont informées et doivent donner leur accord.

Afin de respecter le protocole sanitaire mis en place durant le temps de cantine, les enseignants du cycle 2 proposent ces APC de 12h50 à 13h20.

Les enseignants du cycle 3 les proposent en revanche de 11h35 à 12h05.

M. Fuscien, enseignant de la classe de CE1-CE2, propose les APC de 16h30 à 17h00.

L'équipe enseignante souhaite poursuivre sa réflexion et son action concernant :

-la liaison GS-CP pour faciliter l'adaptation des nouveaux élèves et réduire la rupture entre l'école maternelle et l'école élémentaire,

-l'enseignement des compétences langagières au service des apprentissages fondamentaux,

-l'utilisation d'outils pour apprendre à apprendre et la manipulation en mathématiques,

- la liaison Ecole-Collège se poursuit, une première journée de rencontre avec les enseignants est prévue le 8 décembre.

Concernant le calendrier scolaire :

L'Amicale des Ecoles Barbès organise à nouveau cette année une vente de sapins et de chocolats pour Noël.

L'équipe enseignante remercie l'Amicale pour les actions qu'elle continue à mener, malgré les contraintes du protocole sanitaire.

Coopérative scolaire

En ce début d'année, de nombreuses familles ont participé à la coopérative scolaire. Nous avons récolté **786€ (4,60€ par élève)**. Nous remercions les parents. Les sommes récoltées permettent de financer des projets pédagogiques.

Activités pédagogiques effectuées et envisagées dans chaque classe

Une classe transplantée est envisagée cette année:

-le séjour Anglophone de la classe de CM2 de Mme Longin, en Normandie, du 17 au 22 mai 2020.

Cette année, plusieurs activités pédagogiques sont déjà envisagées dans le cadre de projet de classe ou du projet d'école : Ecole et cinéma (CP, CP-CE1, CE2 et CM1-CM2), permis piéton en partenariat avec la ville de Bourges et la MAIF.

Une sortie à l'auditorium est prévue dans l'année afin de présenter les instruments de musique aux élèves.

Des ateliers Sciences ont été proposés aux classes de CM1, CM1-CM2 et CM2 en fin d'année scolaire.

La classe de Mme Longin visitera le Musée de l'école en décembre et fera une sortie « théâtre » en février pour y rencontrer l'auteur de la pièce que les CM2 envisagent de jouer en fin d'année.

Les classes de CM1-CM2 et CM2 participent à la fête de la Laïcité qui aura lieu le 9 décembre. A cette occasion, les élèves proposeront des œuvres en lien avec l'un des articles de la Charte de la Laïcité.

Un travail a été réalisé en lien avec la Laïcité dans chaque classe suite à l'hommage rendu au professeur S.Paty le 2/11/2020, chaque élève ayant respecté une minute de silence.

Un projet de fresque sur l'un des murs de la cours de récréation a également été proposé en lien avec l'un des axes du projet d'école concernant le parcours artistique. Toutes les classes participeraient à ce projet. Des activités dans les structures sportives sont réalisées ou prévues pour toutes les classes : au premier trimestre : gymnastique (CP), judo (CM1-CM2) et natation (CP-CE1, CE1-CE2, CM1). Comme l'année dernière, l'intervenant sportif du service des sports de la mairie de Bourges intervient dans notre école le vendredi après-midi. Nous sommes très satisfaits de cette organisation.

La classe de CP-CE1 est allée à l'école d'Auron afin d'y observer l'apiscope (ruche pédagogique). Les classes de CM1 et CM1-CM2 ont participé à la journée du patrimoine de Bourges, occasion pour les élèves d'observer les monuments historiques de leur ville en lien avec le programme d'Histoire. Ces mêmes classes, ainsi que la classe de CM2 ont vu le spectacle du Petit Prince, présenté par un artiste itinérant. Un lien a été fait avec l'album lu en classe ou connu par les élèves. Enfin, le visionnage du dessin animé L'oiseau Bonheur (expliquant les effets de la première bombe atomique lancée sur Hiroshima tout en étant porteur d'un message de paix) et la rencontre avec la scénariste a eu lieu pour ces trois classes en octobre. La classe de CM1-CM2 a également participé à un atelier collage au musée Estève.

Mme. Komal KAUR, assistante d'anglais, intervient à l'école le jeudi matin dans les classes de CP, CE2, CM1-CM2 et CM2.

5. Sécurité, travaux et équipements :

Sécurité

Un exercice réglementaire d'évacuation a été réalisé le 21/09/20 avec l'école maternelle.

L'exercice s'est réalisé dans de bonnes conditions.

La commission de sécurité est venue dans l'école le 10/11/2020, un nouvel exercice d'évacuation a été effectué ce jour.

Les PPMS (plan particulier de mise en sûreté) sont modifiés en fonction de la nouvelle équipe pédagogique.

Un exercice PPMS Attentat-intrusion a été organisé le 15/10/20.

L'exercice PPMS Risques majeurs sera réalisé avant la fin de l'année civile.

Équipement :

Les enseignants participent à de nombreux projets qui impliquent l'usage du numérique. Depuis deux ans, l'école est dotée d'une valise composée de 12 tablettes Sqool, d'un ordinateur enseignant et d'un vidéoprojecteur.

M. Soubiran utilise les tablettes au quotidien et souligne la qualité de cet outil. Elles apportent un véritable enrichissement à ce qui peut être proposé en classe. Son fonctionnement est sécurisé, les élèves y trouvent un outil de travail supplémentaire fiable. Elles permettent également de proposer une différenciation dans le travail au sein de la classe.

Même si l'école est raccordée à la fibre, nous constatons cette année encore des difficultés importantes de gestion des projets liées au matériel de la salle informatique devenu obsolète. De plus, l'équipe enseignante déplore l'absence de bloc prises fixe dans chaque classe, ce qui permettrait de brancher tout le matériel numérique nécessaire pour leurs projets.

Si l'école bénéficie de vidéoprojecteurs et s'investit dans le numérique, nous déplorons l'absence d'un ordinateur enseignant par classe. En effet, en l'absence de l'enseignant titulaire qui utilise son ordinateur personnel, le vidéoprojecteur de la classe est inutilisable.

Deux classes ne sont pas dotées de vidéoprojecteur fixe et l'une d'elle n'a ni tableau blanc, ni raccordement à internet.

L'absence de rideaux occultants est problématique pour l'utilisation optimale du vidéoprojecteur, pour se protéger de la chaleur en période de canicule et améliorer le confinement en cas d'alerte attentat intrusion.

L'isolation des bâtiments est obsolète.

Cette année, les crédits municipaux s'élèvent à **6880,50€**, dont **756 euros supplémentaires accordés avec l'arrivée de la nouvelle municipalité**. Ils sont répartis et permettent d'acheter une grande partie des fournitures scolaires des élèves, le matériel d'arts plastiques et d'EPS, les abonnements, les fournitures pour la BCD et la pharmacie, les photocopies...

Une enveloppe de 20 000 euros pour l'ensemble des écoles de Bourges a été débloquée par la nouvelle municipalité, pour l'achat de manuels scolaires en cette fin d'année 2020.

Cette année l'abonnement au réseau CANOPE ainsi que l'inscription au programme TACIT sont pris en charge par des crédits spéciaux. L'équipe remercie la municipalité pour ces efforts budgétaires.

Le budget transport de **1253€** est utilisé pour financer les déplacements des classes. Le transport en Bus de ville est désormais gratuit. L'école vient d'être dotée de cartes d'abonnement agglabus Bourges.

Travaux :

La réhabilitation de la douche, demandée l'an passé, est effective.

Le couloir, desservant, la salle informatique, la salle audiovisuelle et la BCD vient d'être rénové (toile de verre et peinture).

Les trous dans la cour ont été rebouchés.

La machine à laver, demandée lors du dernier conseil d'école, est arrivée et sera installée prochainement.

Le corps de chauffe du système de chauffage de l'école va être changé en semaine 47.

6. Questions posées par les représentants de parents d'élèves à la mairie :

La sécurité à l'entrée de l'école est un réel problème. Les incivilités routières sont récurrentes.

Serait-il possible que la gendarmerie intervienne plus souvent ?

Avec la mise en place du protocole sanitaire et le plan Vigipirate renforcé, la cour d'honneur n'est plus accessible aux parents. Serait-il alors possible que l'emplacement du car devant la cantine soit agrandi pour permettre à celui-ci de s'y garer ? Cela éviterait l'encombrement sur le trottoir devant le portail de l'école.

7. Question posée par le directeur à la mairie :

Afin de respecter le plan Vigipirate renforcé, serait-il possible que le portail de l'accueil soit fermé à clé ? A 16h30, des élèves sont encore en classe pour les APC avec leur enseignant. Des aménagements seraient-ils envisageables (personnel au portail, sonnette extérieure, horaires échelonnés pour déposer et récupérer les enfants à l'accueil) ?

Le procès-verbal du conseil d'école sera déposé sur le blog de l'école, affiché dans le couloir de l'école et sur le panneau extérieur.

REMERCIEMENTS

Transmis à :

Madame Lefebvre, Inspectrice de l'Éducation Nationale,

Monsieur Ségart, Directeur de l'Enseignement, de l'Enfance et de la Jeunesse

Monsieur Buisson, DDEN,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Parents d'élèves,

Mesdames et Messieurs les Enseignants.

Fait à Bourges, le 14 novembre 2020

Le secrétaire de séance : Mme Bouchet

Le président, directeur de l'école : M.Aubry

Bouchet Céline

Aubry Olivier